



**RAPPORT ANNUEL
D'UTILISATION DES SOMMES
FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) VOLET 3
SIGNATURE INNOVATION**

1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Adopté au conseil des maires du 18 mars 2026

Le 16 août 2023, la MRC du Granit a conclu une entente avec la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) qui avait pour objet de définir les modalités de la participation de chacune des PARTIES à l’égard de la réalisation du projet « La MRC du Granit, bien de nature ! » dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR).

Les objectifs de l’entente sont :

- ✓ Positionner la Municipalité régionale de comté (MRC) comme leader de grands projets d’ensemble venant établir ou consolider l’identité territoriale de la MRC dans le domaine d’intervention de la protection des espaces nature, du bien-être et de la participation citoyenne.
- ✓ Accroître l’activité économique dans le domaine d’intervention retenu.
- ✓ Accroître la collaboration entre la MRC et les ministères et organismes gouvernementaux présents en région.

Comme prévu dans l’entente, la MRC du Granit doit produire annuellement un rapport faisant état de l’utilisation des sommes, de sa contribution, des activités réalisées et des résultats atteints. Puisque l’entente a été signée le 16 août 2023, le premier rapport annuel inclura les actions entreprises ainsi que les dépenses à partir de 2022.

Dépenses liées à la planification de projets

Un montant de 72 254 \$ a été consacré à la coordination et à la mise en œuvre des projets.

Dépenses liées à la réalisation de projets

Le projet de Bain de nature a été amorcé en 2025 et représente des dépenses totales de 160 374 \$. Dans ce cadre, cinq projets ont été déposés.

Par ailleurs, l’initiative en attractivité territoriale constitue une démarche distincte. La majorité des sommes qui y ont été consacrées a servi à l’élaboration de la stratégie en attractivité territoriale.

Dépenses liées aux frais administratifs

Comme prévu à l’entente, la MRC du Granit a mis en place un comité directeur composé de :

Madame Monique Phérvong Lenoir, préfet de la MRC du Granit
Madame France Bisson, mairesse de Saint-Sébastien et préfet suppléante
Madame Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière
Madame Véronique Lachance, agente aux communications
Madame Sophie Dorval, conseillère en développement local et régional
Madame Annie Hébert, chargée de projets
Madame Julie Fournier, représentante MAMH – membre non votant

Ce comité a le mandat de voir à l’application de l’entente, conformément aux normes et aux programmes applicables, et d’en assurer la gestion du suivi administratif et financier.

Le comité s'est impliqué tout au long de la démarche de consultation et s'est réuni à plusieurs reprises afin de prendre connaissance de l'avancement de la démarche dans sa globalité.

Une coordonnatrice aux projets a été engagée en janvier 2024. Elle a la responsabilité de coordonner le projet « Signature innovation » impliquant le lancement d'un appel à projets, le soutien au déploiement du réseau de baignades de nature et la coordination des actions en lien avec l'attractivité territoriale, dont le déploiement de la marque territoriale et la stratégie de communication.

Rapports financiers

Rapport des sommes utilisées 2024-2025

Dépenses	
Mise en œuvre	72 254 \$
Coordination et mise en œuvre	72 254 \$
Réalisation de projets	192 683 \$
Réseau de baignades de nature	160 374 \$
Attractivité territoriale, marque territoriale	32 309 \$
Total	264 937 \$